

La nuit, réduisons la pollution et le bruit inutile grâce aux feux clignotants !

Monsieur le Président, chers collègues,

La mise au clignotant des feux la nuit est une mesure efficace et éprouvée, notamment dans d'autres villes suisses, pour fluidifier le trafic, réduire le bruit routier, et par là apaiser la circulation dans les quartiers.

Une phase-test permettrait de mesurer les avantages et inconvénients de cette mesure, déjà introduite dans d'autres villes. Les bénéfices attendus sont l'amélioration de la fluidité du trafic et dans la réduction des pics sonores.

Cela se fait à Morges (phase test de 6 mois qui a pris fin le 1er août), à Lausanne (depuis novembre 2020), et à Genève (depuis mars 2017, la troisième vague de mise à l'orange clignotant la nuit a été déployée sur vingt nouveaux carrefours. Cette action vient compléter les deux premières vagues conduites en septembre 2014 et juillet 2015 et porte ainsi le nombre total de carrefours concernés à 106, correspondant à près du quart des installations genevoises).

La Commune de Morges n'a constaté aucune augmentation des accidents et une grande satisfaction de la population. Par conséquent, la Municipalité a décidé de pérenniser la mesure et d'étudier son extension à d'autres carrefours.

Nous demandons à la Municipalité

1. D'étudier les carrefours qui peuvent être candidats à être mis en mode clignotant durant la nuit, sans remettre en question le régime des vitesses.
2. Revenir devant le Conseil avec une communication du bilan après 6 mois.

Nous demandons que ce postulat soit directement renvoyé en Municipalité pour étude et rapport.

Merci de votre attention.

Caroline Bordier, pour le groupe PLR